

© www.Marches-Publics.info[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 23 mai 2018

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR

M. Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 90 - Fax : 04 94 61 90 66

**W** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.**Objet** Fourniture de carburant en stations-services par cartes accréditives

Référence MAPA2018-06

Type de marché Services**Mode** Procédure adaptée**Code NUTS** FRL05**Durée** À compter du 21/07/18
Jusqu'au 31/12/19

DESCRIPTION CONSOMMATION TOTALE ANNEE 2017
 Sans Plomb 98 (98) : 15 000 litres
 Sans Plomb 95 - E10 (95) : 7 000 litres
 Gazole : 55 000 litres
 Gazole Amélioré : 7 000 litres
 Nombre de cartes accréditives : 140 cartes
 Le présent marché est conclu pour une période ferme à compter de la notification jusqu'au 31 décembre 2019.

Forme Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Information : Création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)
 La Métropole créée depuis le 1er janvier 2018 entraîne le transfert de certaines compétences.
 Pour l'année 2018 uniquement, une convention de gestion transitoire a été établie avec la Métropole, afin de confier à la Ville de La Valette du Var, la gestion courante des services et ce, pour garantir la continuité du service public jusqu'au 31 décembre 2018.
 A compter du 1er janvier 2019, la Métropole exercera pleinement l'ensemble des compétences transférées.
 Au titre du présent marché, un avenant de transfert partiel sera établi à la date du 1er janvier 2019 pour la compétence Voirie et la compétence Patrimoine Naturel Paysager BAUDOUVIN dont les véhicules sont transférés.

Pour ces véhicules dont la liste sera communiquée en fin d'année, de nouvelles cartes devront être délivrées pour le compte de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Conditions relatives au contrat

Financement

Cette dépense est imputée sur le budget communal pour la ville de la Valette-du-Var

Les sommes dues au titulaire en exécution du présent marché seront rémunérées par virement, au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, modifiant le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008, définit la mise en oeuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Forme juridique

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

En vertu de l'article 45-I-4° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En vertu des articles 45-V et 45-III-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
 40 % : Prix

Tous les éléments constituant le critère "Valeur Techniques de l'offre" seront détaillés dans un mémoire technique qui figurera obligatoirement dans les offres remises par les entreprises.

Le critère " Valeur Technique de l'offre "au vu du mémoire que devra joindre le candidat (notation sur 20 points et pondéré à 60 %) : sera jugé au regard des éléments suivants :

- Richesse de l'offre de points d'enlèvement à la pompe sur le territoire de la commune de La Valette, l'agglomération toulonnaise et l'ensemble du territoire français : 10 points
- Moyens mis à disposition pour l'Optimisation et le contrôle des dépenses de carburant, simplification de la gestion des cartes accréditives : 5 points
- Organisation pour la mise en service du marché (étapes, actions à la charge de chacune des parties, délai de mise à disposition sur lequel s'engage le candidat): 5 points

Le critère "Prix" au vu du D.Q.E. » (notation sur 20 pondéré à 40 %) sera jugé ainsi :

- Rabais consenti sur le prix à la pompe :15 points
- Coût de mise à disposition et de gestion des cartes : 5 points

La note du critère prix sera calculée selon la formule suivante :

$20 \times (\text{Prix le moins onéreux} / \text{Prix analysé})$ pondéré à 40 %

La note finale sera obtenue de la manière suivante :

NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère n°1 + Note Pondérée du Critère n°2

Renseignements**Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

Mairie de La Valette-du-Var
 Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics
 Place Général de Gaulle
 83160 La Valette-du-Var
 Tél : 04 94 61 90 25
marches.publics@lavalette83.fr

techniques

Mairie de La Valette-du-Var
 Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics
 Place Général de Gaulle
 83160 La Valette-du-Var
 Tél : 04 94 61 90 25

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

	Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : Non
Offres	Remise des offres le 12/06/18 à 16h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 180 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> Dépôt sous pli à l'adresse suivante : Mairie de La Valette-du-Var Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics Place Général de Gaulle 83160 La Valette-du-Var
Renseignements complémentaires	La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics. Le présent marché, accord-cadre, mono-attributaire sera exécuté par le biais de bons de commande, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le montant minimum hors taxes du marché pour la durée ferme allant jusqu'au 31 décembre 2019 est de : 40 000.00 € HT
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89 <u>greffe.ta-toulon@juradm.fr</u> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : *référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants); *recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue racine - CS 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9 Téléphone : 04.94.42.79.30 - Télécopie : 04.94.42.79.89 - greffe.ta-toulon@juradm.fr ou Cellule Marchés Publics (coordonnées rubrique renseignements) Envoi le 23/05/18 à la publication